



La Municipalité en bref

2

Info déchets

2

Billet du Syndic

3

Photos 2007

4

Photos 2007

5

Portrait

6

La Recette du Chef

6

Concours

7

Agenda

7

Avis de recherche

8

Lors de ses séances hebdomadaires, la Municipalité a notamment pris les décisions de :
Attribuer des dons casuels de CHF 100.- chacun aux institutions suivantes :

- Festival Aigl'in Music
- Fondation Jeunesse et Familles
- Tables du Rhône
- Samas'Kid
- Pro Senectute
- Ecole professionnelle du Chablais, à Aigle, pour les promotions

Lever les oppositions et délivrer le permis de construire un ensemble résidentiel de 70 logements sur les parcelles N° 9 et 744, propriétés de la commune de Roche et promises-vendues à Rainford VD 2 S.A.

Subventionner la remise en état des 14 tambours de la Jeunesse, par un don exceptionnel de CHF 5'000.- et un prêt sans intérêt de CHF 8'000.- sur 4 ans.

D'ouvrir une déchetterie communale, un samedi sur deux, sur le site de SRS.

De soumettre au Conseil communal un préavis pour l'achat et la mise en place d'une construction modulaire sur le site des Prés-Clos pour l'UAPE La Cédille. Cette nouvelle structure sera opérationnelle dès la rentrée d'août 2017.

De procéder à la réfection des collecteurs d'eau claire et d'eau usée En Cornaz, en présentant un préavis à cet effet au Conseil communal (préavis N° 14/2017). Le crédit demandé pour ces travaux s'élève à CHF 118'500.-

De renouveler les installations audiovisuelles de la Rotzérane pour un montant de CHF 27'300.- (préavis N° 15/2017).



INFO DECHETS



Après quelques jours d'ouverture de la déchetterie, le système fonctionne bien.

Il reste quelques petites adaptations à opérer.

Il est toutefois malheureux de constater que quelques citoyens incivilisés prennent les éco-points de certains quartiers pour des décharges publiques. Il est intolérable que ces personnes fassent tout et n'importe quoi avec leurs déchets et mettent en péril le système mis en place. Si des améliorations ne sont pas faites rapidement, c'est toute la population qui risque d'en pâtir.

Une surveillance accrue des éco-points a été mise en place. Les contrevenants seront systématiquement dénoncés, et la Commission de police prononcera les amendes prévues par le règlement communal sur la gestion des déchets. Le montant de l'amende va de CHF 100.- à CHF 200.- suivant l'infraction commise, et est doublé en cas de récidive. Des frais de procédure sont perçus en sus.

Nous ne pouvons donc que vous inciter à respecter les directives municipales relatives à la gestion des déchets et à adopter un comportement citoyen.

Il faut absolument que tous respectent les consignes .

Chères Rotzérans,
Chers Rotzérans,



10 ans.... ! 10 ans déjà que notre belle commune a subi pratiquement deux années de suite, de graves inondations, par le débordement du cours d'eau de l'Eau Froide.

De très importants travaux de sécurisation de ce cours d'eau ont alors été lancés, et ce sur toute sa longueur, du haut de la carrière de Roche jusqu'à l'embouchure du canal sur le territoire de la commune voisine de Villeneuve.

Les investissements consentis dans cette entreprise de correction fluviale (ECF), financés dans leur grande majorité par la Confédération, le Canton et les communes de Roche et Villeneuve, assurent dès lors à notre population de ne plus connaître d'événements aussi gravissimes que les fameuses inondations des années 2005 et 2007.

L'année 2007 en particulier restera gravée dans les mémoires, tant des Rotzérans que dans celle de la nouvelle cheffe de département de la sécurité et de l'environnement Jacqueline de Quattro, élue seulement quelques semaines auparavant.

Pleinement responsable, sans attendre et droite dans ses bottes, elle rejoignit le lieu du sinistre afin de faire part de son soutien à la population, aux autorités locales ainsi qu'aux différents services de secours. Avec honneur, dignité, surligné par un magnifique élan de solidarité, les Rotzérans ont fait face !



Le lundi 29 juillet 2013, un événement d'une ampleur comparable à celui du mois d'août 2007 aurait pu se reproduire si les travaux de sécurisation n'avaient pas été aussi avancés.

Les courbes de précipitations étaient encore plus rapides et élevées qu'en 2007.

Les blocs et troncs charriés ont pu être régulés par le dépotoir situé à l'amont des carrières et les volumes d'eau ont été absorbés sans difficulté majeure tout au long du cours de la rivière.

Tant les responsables de l'ECF que les représentants de la commune se sont réjouis de cette heureuse issue et du bon fonctionnement des nouvelles installations ainsi testées en grandeur nature lors d'un événement du même type que ceux qui avaient causé tant de désolation par le passé.

Près de 12 millions de francs ont été investis dans cette EFC qui, après quelques éléments notariés, financiers et fonciers finaux, devrait se terminer d'ici la fin de cette année.

Pour terminer ces lignes et pour apprécier les implications et problématiques régionales, notre région du Haut Lac, compte actuellement, pas moins de quatre « Entreprise de correction fluviale ». Des eaux, chèrement héritées !!

Lanz Christophe, Syndic





Le 7 août 2007

L'Eau-Froide décide de visiter les rues et les caves du village.

Pour tous ceux qui l'ont vécu, cet épisode de la vie rotzérane est encore dans tous les esprits, les nouveaux habitants découvriront par ces quelques photos ce dont est capable notre petite rivière qui s'appelle l'Eau-Froide. D'importants travaux de sécurisation ont été réalisés en amont de la localité, mais qui sait, la nature est toujours la plus forte.



Resp. Commune	Rémy Roulet
Parution	5 fois l'an
Rédaction	Municipalité
Impression	CDS Villeneuve
Tirage	850 ex.
Distribution	Tous ménages Roche
Contact	admin@roche-vd.ch
Internet	www.roche-vd.ch

Impressum



Jean-Luc Cataldi

Dans cette édition du mois de mai, nous sommes heureux de vous présenter Monsieur Jean-Luc Cataldi, engagé en qualité de boursier communal depuis le 1^{er} février dernier.



Domicilié à Yvorne, marié et papa de deux jeunes enfants, Monsieur Cataldi est très attaché aux valeurs de la région et heureux de mettre au service de la commune de Roche ses compétences en matière de finances et comptabilité, acquises dans le secteur immobilier, puis auprès d'une compagnie d'assurances, et enfin au sein d'un grand groupe international.

Il est arrivé juste à temps pour prendre soin du bouclage des comptes 2016. C'est une opération complexe et de longue haleine, surtout lorsque comme lui on n'était pas présent au cours des 12 mois précédents et que l'on découvre soudain les arcanes financiers de la commune. Mais l'opération s'est parfaitement déroulée et le timing a été respecté.

Ses deux prochains gros « chantiers » dès l'automne : l'arrêté d'imposition et surtout le budget.

Les finances communales ne s'arrêtent cependant pas à ces épais documents soumis chaque année à l'approbation du Conseil communal. Le boursier doit veiller régulièrement à la vérification, à la saisie et au paiement des factures que nous envoient nos fournisseurs. La gestion des salaires et du contentieux, l'établissement des factures pour nos débiteurs (par exemple les locataires de la commune), le suivi du budget, des investissements ou des emprunts, tout cela – et bien d'autres choses encore – vient compléter ses tâches au quotidien.

La Municipalité se réjouit également de pouvoir bientôt disposer d'indicateurs financiers, de rapports et d'autres documents qui permettront un meilleur pilotage de l'action communale.

Celles et ceux d'entre vous qui êtes déjà venus au guichet de la bourse pour une affaire aurez très certainement pu apprécier le sourire et les compétences

de notre nouveau collaborateur. Pour les autres, nul doute qu'une affaire de « sous » vous amènera bientôt à faire la connaissance de notre boursier communal.

Bienvenue donc à Monsieur Cataldi au sein de l'administration communale.



Le carré d'agneau pré-salé aux graines de moutarde et aux herbes du potager

4 personnes

Ingrédients:

1,2 kg carré d'agneau pré-salé en deux parties
6 gousses d'ail non pelées
1 brin de romarin
1 brin de thym
3 échalotes
3 cuillères à soupe de moutarde de Dijon
3 cuillères à soupe de graines de moutarde
1 bouquet de ciboulette, persil et cerfeuil
1 dl d'huile d'arachide
100 gr beurre, sel et poivre
200 gr mirepoix de légumes
1 dl vin blanc sec



Préparation:

Parer le carré d'agneau, découvrir les os des cotes premières, assaisonner le carré d'agneau en sel et poivre.

Faites chauffer l'huile dans une lèche-frite à feu vif, y déposer le carré, les gousses d'ail en chemise, la mirepoix de légumes, le thym, le romarin et saisissez rapidement la viande sur toutes ses surfaces.

Déposer ensuite le beurre sur le carré et enfourner la lèche-frite dans un four chaud où vous terminerez la cuisson en arrosant très souvent et ceci pendant 20 à 25 minutes.

Sortir le carré et le mettre sur un plat. Le laisser reposer pendant 10 minutes avec un papier d'aluminium dessus. Dégraisser le mirepoix de légumes, déglacer le fond de cuisson avec 2 dl d'eau et le vin blanc sec, bien gratter pour récupérer tous les sucs. Ecraser les gousses d'ail et passer le tout au presse purée dans un cul de poule.

Dans une casserole faire fondre sans colorer les échalotes hachées, ajouter la moutarde de Dijon. Porter sur feu vif en fouettant sans arrêt jusqu'à ce que la moutarde tranche et devienne granuleuse. Ensuite ajouter les gousses d'ail déjà passées et faire mousser le tout. Ensuite passer au chinois fin et incorporer les graines de moutarde ainsi que le beurre. Ajouter les fines herbes au dernier moment et badigeonner le carré.

Sur un plat de service, dresser la selle nappée de moutarde avec ses garnitures et dans une saucière verser le jus obtenu en déglaçant le fond de cuisson.

Yves Bretheau

Concours

«Connaissez-vous votre commune ?»

La réponse du concours N°7 était: Place du Relais. La gagnante est **Mademoiselle Fanny Stettler**.

Où se trouve ce banc ?

Réponse par mail (admin@roche-vd.ch) ou dans la boîte aux lettres de la maison des Saulniers, jusqu'au 30 juin 2017, le nom du gagnant des 2 bouteilles de Réserve de la Commune sera publié dans la prochaine édition de Roche info.

Réponse:

.....

Nom, Prénom:

Adresse:



JUIN 2017

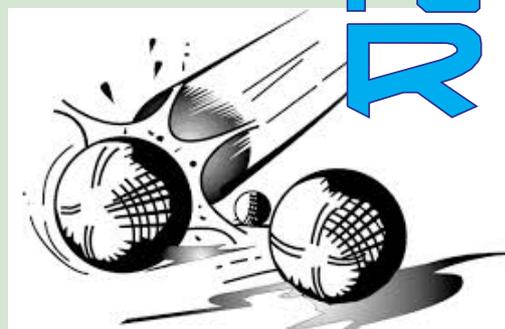
Samedi 17

Rallye à Vélo

Org.

Sté de Jeunesse de Roche

FC
R



Vendredi soir
Samedi dès midi
23 - 24 juin

«Pétanque»

Org.
FC Roche

JUIN
17

Samedi 17 juin 2017 aux « Bonnes »

(à 500 m depuis la gare, après l'autoroute)



11h Apéritif
12h Repas
13h30 Départ du rallye
18h30 Restauration chaude
19h Résultats
20h30 Bar avec ambiance
22h Bal avec Dj



La jeunesse de Roche vous présente son
**Grand Rallye à vélo
villageois**

Rallye ouvert aussi bien aux petits qu'aux grands !
Venez passer une jolie journée à vélo en famille ou
entre amis !

Parcours en plaine avec différents postes.

Equipes de 2 personnes minimum (5.- /personne).

Inscription sur place

Renseignements : 078 923 89 69



L'Espace livres situé à l'arrière scène de la salle des Salines recherche une ou des personnes pour classer et ranger les livres sur les étagères prévues à cet effet.

admin@roche-vd.ch

ballejaune
l'association de tennis à Roche

Association
La Balle Jaune

Olivier Chevalley
Secrétariat
Rue de Pré l'Echo 7
1852 Roche
ballejauneroche@gmail.com

Depuis 2014, l'Association La Balle Jaune assure la gestion du court de tennis de Roche et instaure un forfait membre avantageux. Réservations par internet avec code d'accès.

Devenez membre dès maintenant !